



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration de la FSU

Au Comité Technique Académique de Caen

Du 27 novembre 2020

Après une rentrée de septembre chaotique, nous avons subi un retour de vacances d'automne anxiogène et pas seulement du fait de la pandémie. Les seules décisions un peu anticipées, liées au drame dont a été victime notre collègue Samuel Paty, ont été partiellement annulées à la dernière minute. Les inquiétudes liées à la sécurité ne pouvaient balayer ainsi l'organisation de l'hommage à Samuel Paty qui avait fait consensus. Au lieu de cela, ce sont des collègues livré-es à eux-mêmes, leurs interrogations, et leurs élèves qui ont été dépossédé-es d'un hommage nécessaire. L'institution ne peut se contenter de mots pour être à nos côtés. La blessure est profonde.

Alors que la colère gronde, les propos que M. Blanquer a tenus sur « l'affaire du syndicat Avenir Lycéen » révélée par Médiapart et Libération, sur le SNES-FSU en tant qu'organisation syndicale sont proprement scandaleux. Soit ils témoignent d'une méconnaissance grave du syndicalisme par le ministre (les syndicats sont apolitiques), soit ils sont le fait d'une personne qui veut allumer des contre-feux médiatiques pour détourner l'attention des médias à son encontre. Dans tous les cas, cela montre à quel point le ministre nous méprise.

Dans le cadre du Grenelle de la revalorisation, le ministère annonce des primes (alors que nous demandons des hausses indiciaires justifiées) qui laisseront de côté 70% des personnels, sans renoncer à des contreparties que nous refusons. Et la « prime d'équipement » de 150 € dont personne ne comprend pourquoi les professeurs documentalistes, les CPE et les AESH sont exclus, paraît bien insignifiante pour équiper correctement un enseignant en matériel informatique.

Les choix sanitaires opérés par le ministre, et ce malgré les nombreux avertissements de la FSU, ont été catastrophiques car le protocole ne pouvait être mis en œuvre dans les établissements scolaires. C'est sous la pression médiatique et sous la menace de la mobilisation du 10 novembre que le ministre a consenti à la mise en place du plan de continuité uniquement pour les lycées, oubliant les collèges et les écoles.

La communication ministérielle annonçant la diffusion de tests antigéniques rapides faits par les personnels de santé de l'EN vous conduit, Mme la Rectrice, à leurs mises en application sans concertation avec les personnels concernés. Alors que lors de vos visites dans les EPLE, vous ne rencontrez pas les personnels infirmiers afin de mesurer l'ampleur de leurs tâches auprès des élèves, vous mettez en place ces

campagnes de dépistages collectifs en détournant les infirmiers de leurs missions. Quelle image avez-vous des personnels de santé pour que vous puissiez croire que cela n'aura aucune incidence pour les élèves ? En conséquence, vous leur ôtez la liberté qu'ils ont de consulter un professionnel de santé sur leur lieu de vie qu'est l'école. À ce jour, rien n'est dit sur les lieux prévus (les infirmeries ne sont pas adaptées à ce type de pratique), sur les modalités d'élimination des déchets à risque infectieux, les équipements de protection individuelle, les territoires prioritaires, ... L'intérêt général appelle à ne laisser aucun élève au bord du chemin, sans accueil, sans écoute, sans réponse.

Les recrutements en cours d'AED et de contractuels 1^{er} degré montrent que les besoins sont présents.

Les vies scolaires sont mises à rude épreuve notamment par les pressions liées à la mise en œuvre des protocoles sanitaires dans les établissements. Les AED dénonceront leurs conditions de travail lors de la journée de grève le 1^{er} décembre. Pour rappel, la FSU demande depuis plusieurs mois le recrutement d'enseignant-es sur les listes complémentaires. La FSU dénonce les recrutements en tant que contractuel-les : les besoins sont pérennes, les postes doivent être pérennes.

Les moyens attribués à l'académie ainsi que vos choix, Mme la rectrice, ne permettent pas la mise en œuvre des priorités nationales affichées que ce soit la ruralité ou la voie professionnelle. Dans l'enseignement professionnel, encore une fois les effectifs ont été sous-évalués sans prendre en compte l'arrivée d'élèves jusqu'au mois de décembre.

Suite à notre dernier CTA, nous avons demandé si une fiche existait concernant les TZR. Vous nous avez répondu qu'il s'agissait d'une fiche de suivi de suppléance. Or les informations qui s'y trouvent montrent aujourd'hui leur caractère évaluatif par les mentions que les chefs d'établissements font porter sur la qualité pédagogique de l'enseignant. Rappelons que les TZR sont des titulaires comme les autres et qu'à ce titre, il est hors de question qu'ils et elles subissent une autre forme d'évaluation en dehors des rendez-vous de carrière ou que cet objet puisse être utilisé à des fins de pression de la part des chefs d'établissements sur les collègues TZR. C'est d'ailleurs par ce biais que nous en avons appris le contenu. Mme la Rectrice, vous devez nous assurer que ce type de fiche n'existe plus dès aujourd'hui et à l'avenir.

Concernant le mouvement interacadémique, la plateforme du ministère est trompeuse voire mensongère alors que les élu-es des personnels prennent tous les ans des précautions très importantes pour ne pas bercer les collègues d'illusions, la politique générale étant à la suppression de postes.

La colère est donc très grande et s'ajoute à la fatigue de l'ensemble des agent-es en cette fin de 1^{er} trimestre. Les personnels de l'Éducation nationale ne se sentent pas soutenus par leur hiérarchie dans un contexte chaotique, alors même qu'ils tiennent l'école à bout de bras et qu'ils assurent la continuité de service public d'éducation.